

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
BOUCHES-DU-
RHONE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

Nombre de conseillers

En exercice 23
Présents 16
Votants 23

Date de la convocation
28 septembre 2023

DCM 2023-041

**EXTRAIT DU RECENSEMENT
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE MOURIES**



**L'an deux mille vingt trois
Le 4 octobre**

L'an deux mille vingt-trois, du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la commune de MOURIES s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Madame Alice ROGGIERO, Maire, pour la session ordinaire du mois d'octobre.

Présents : MM. et Mmes les membres du conseil municipal à l'exception de :

Absents ayant donné procuration : Audrey DALMASSO à Alice ROGGIERO, Jean-Pierre AYALA à Henri JAUBERT, Jacqueline ROUX à Patrice BLANC, Marie-Christine GENEST à Muriel CHRETIEN, Idalmis GREBAUX à Mohamed LASRI, Marjorie RICAUD à Jean-Pierre FRICKER, Céline DARVES-BLANC à Richard FREZE.

Secrétaire de Séance : Muriel CHRETIEN

Objet de la délibération :

Désignation du Coordonnateur pour le recensement 2024

Rapporteur : Mme le Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité ;

Vu le décret 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;

Considérant qu'il convient de désigner un agent coordonnateur pour encadrer la préparation et la réalisation de l'enquête de recensement ;

Entendu l'exposé du rapporteur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, décide à l'unanimité :

- DE DESIGNER comme coordonnateur de l'enquête INSEE, à mener, Mme CORRADO Sigryd,
- DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la collectivité.

Pour extrait certifié conforme
Madame le Maire
Alice ROGGIERO

